

**Une plateforme électronique pour une sécurité des opérations du
commerce extérieur
Étude de cas : la BADR**

BOUDIA Mounya, université de Mohammed BOUDIAF -M'sila-

Date de réception: 31/12/2020

Date de publication:15/09/2020

Résumé :

L'économie numérique est une clé de réussite des activités exercées par les banques et les entreprises, et cela à travers son apport dans la rapidité et sécurité de ses opérations. Elle est considérée comme une partie importante du processus administratif de toute institution et fourni à ces institutions financières des informations utiles les aidant dans la planification, le contrôle et la prise de décision.

En raison de l'importance de la modernisation de l'économie au niveau des banques, notre étude a porté sur l'une des nouvelles plateformes électroniques de la pré-domiciliation, mis en place dans les banques algériennes qui a contribué à la transformation numérique des banques. Notre étude au niveau de la BADR (La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural) de l'agence M'sila 904 nous a permis de conclure que cette plateforme a modernisé les opérations du commerce extérieur et a amélioré le contrôle des domiciliations de l'importation.

Les mots clés : la plateforme électronique, la pré-domiciliation, la transformation numérique, BADR.

Abstract :

The digital economy is a key to the success of the activities carried out by banks and companies, and this through its contribution to the speed and security of its operations. It is considered as an important part of the administrative process of any institution and provides these financial institutions with useful information to assist them in planning, control and decision-making.

Due to the importance of modernizing the economy at the bank level, our study focused on one of the new electronic platforms of pre-domiciliation, set up in Algerian banks that contributed to the digital transformation of banks. Our study at the BADR (Agricultural and Rural Development Bank) of the agency M'sila 904 allowed us to conclude that this platform has modernized foreign trade operations and improved the control of import domiciliation.

Key- words: the electronic platform, pre-domiciliation, digital transformation, BADR.

Introduction

Dans un contexte marqué par la globalisation économique et technologique, La révolution numérique a bouleversé complètement les secteurs économiques et les modes de fonctionnement des entreprises au niveau mondial où les grandes capitalisations sur les marchés mondiales sont des plates-formes numérique comme Apple, Microsoft, Google...

L'économie numérique est porteuse d'un nouveau paradigme méthodologique lié à l'existence de traces et de données massives et variées qui peuvent être collectées sur Internet ou via des objets connectés.

En effet, le numérique apparaît comme un levier déterminant de la compétitivité des banques.

L'accélération du progrès technologique et l'émergence des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) ont contribué à l'apparition d'une économie numérique où les banques et les institutions financières ont connu d'importantes mutations.

C'est ainsi que la plateforme électronique destinée à la pré-domiciliation a été mis en place pour sécuriser les opérations du commerce extérieur.

La problématique :

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à une étude de cas au niveau d'une banque algérienne commerciale la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) à fin de répondre à la question suivante : **comment les banques en Algérie peuvent-elles saisir les opportunités liées à la plateforme de pré-domiciliation pour redéfinir leurs fonctions de contrôle de domiciliation?**

Les hypothèses de recherche :

- Les TIC contribuent au développement de l'organisation des établissements financiers en Algérie ;

- La plateforme électronique de la pré-domiciliation apporte aux banques algériennes une meilleure sécurité des opérations du commerce extérieur ;
- La pré-domiciliation renforce le dispositif de contrôle des domiciliations bancaires.

1. L'importance de l'économie numérique :

Les entreprises s'orientent de plus en plus vers l'investissement dans des matériaux et des dispositifs informatiques et numériques pour faciliter l'accomplissement de leurs objectifs et la prise de décision.

L'informatisation des entreprises s'est accélérée avec la période de forte croissance de « la nouvelle économie » des années 1995-2001⁽¹⁾. Cette période a été marquée par une dématérialisation des documents et usage croissant d'outils modernes et sophistiqués pour la collecte, la saisie, le traitement, le stockage ou encore la diffusion des informations.

Les contributions théoriques et empiriques montrent comment le numérique affecte l'organisation et la concurrence dans des secteurs comme la presse, les jeux vidéo, la musique, le secteur bancaire, mais aussi modifie les modèles d'innovation et de production de connaissance⁽²⁾.

En effet, le secteur bancaire n'a pas échappé à l'émergence du numérique dans ses activités. Tous comme les autres secteurs, les banques ont eu recours à une innovation et une transformation de leurs structures organisationnelles, aidant les responsables à prendre des décisions de qualité et au bon moment.

L'économie numérique est enfin porteuse d'un nouveau paradigme méthodologique lié à l'existence de traces et de données massives et variées qui peuvent être collectées sur Internet ou via des objets connectés ⁽³⁾

Les outils numériques sont à la fois le moteur et le symbole de cette mutation, et le catalyseur de tous les mécontentements. ⁽⁴⁾

Bien que l'économie numérique soit qualifiée de nombreux avantages, répondant au besoin informationnel et organisationnel des entités, et facilitant accès volumineux et rapide des données informatisées, elle ne peut être dépourvue d'inconvénients.

Une mauvaise maîtrise des outils numériques peut entraîner à une insatisfaction des dirigeants quant au rapport cout/avantage des dispositifs mis en œuvre. De plus, une perte de donnée n'échappe pas à ces outils innovés, ce qui peut nuire à l'exécution de leurs tâches et à la prise de leurs décisions.

Toute fois, malgré l'innovation et la transformation apportés par le numérique dans les entreprises, elle peut être écartée par certaines organisations à cause des couts engendrés par son installation, la formation du personnel ...

l'économie numérique ne sera certes pas une économie exempte de coûts d'information, mais au contraire une économie où la valeur se créera et s'accumulera dans la transformation coûteuse d'information en connaissance, c'est-à-dire en savoir mobilisable par les acteurs dans une perspective stratégique : or cette transformation est un processus collectif, nécessitant une mise en réseau globale des agents

économiques, qui serait irréalisable si Internet n'offrait précisément une telle interconnexion à un coût faible et avec une très grande flexibilité.

(5)

En outre, l'économie numérique s'est introduite au cœur de l'organisation des entreprises et des banques, faisant apparaître de nouveaux moyens et d'outil modernes et numériques pour développer leur fonctionnement.

2. Les TIC : une nécessité au cœur de l'organisation des entreprises

Les entreprises expriment un besoin pour transformer les outils traditionnels dont elles disposent et d'acquérir des systèmes d'information et de nouvelles technologies.

Le terme TIC sera utilisé pour qualifier l'ensemble des technologies auxquelles appartiennent les outils informatiques listés dans l'enquête, outils hétérogènes allant du site web aux ERP en passant par les outils d'analyse de données (6).

Les TIC est un concept qui englobe toutes les techniques utilisées pour rassembler, stocker, traiter, produire et communiquer les informations. Elles sont indispensables pour accompagner l'entreprise dans son développement et sa mutation.

Les TIC rendraient les marchés plus fluides et les hiérarchies plus efficaces est erronées, parce que trop naïvement inspirée d'une représentation mécaniste et cybernétique de la notion de réseau (7).

Ces nouvelles technologies contribuent à une fluidité dans la transmission des informations entre les différentes parties prenantes,

réduisant l'asymétrie d'information et instaurant une confiance leurs permettant d'effectuer leurs transactions.

Selon Pascal Petit, il ne saurait mesurer les gains de productivité effectivement dégagés dans des activités comme les services, faute d'apprécier les améliorations qualitatives des prestations induites par les nouvelles technologies (rapidité, précision, différenciation, contrôle et suivi des opérations, disponibilité, connectivité...) ⁽⁸⁾. Pascal petit a conclu que la technologie a apporté une réelle performance, en mettant à la disposition des entités des volumes importants de données, stockées et préservés dans des dispositifs sécurisés, permettant aux employés de disposer de ces données au moment opportun pour une meilleure utilisation des informations.

Toute entreprise, banque ou autre institution, qui se définit par un ensemble de ressources humaines, a besoin d'une organisation et d'une subdivision des tâches à assigner aux employés pour la bonne exécution des opérations et pour le contrôle de ce qui est fait et déterminer ce qui devrait être fait et par qui.

Cependant, il ne faut pas oublier que ces technologies ne sont pas simplement source de nouveaux dangers et de nouvelle délinquance. Elles sont surtout un formidable outil pédagogique et thérapeutique. Lorsque les professionnels en ont acquis la maîtrise technique, ils peuvent, à partir des centres d'intérêt et des compétences des jeunes, utiliser les TIC afin de favoriser leur socialisation et l'acquisition de connaissances. ⁽⁹⁾

Les nouvelles technologies nécessitent une compétence de la part de leurs utilisateurs, autrement, au lieu d'être un appui pour les entreprises, loin de là, elles seront un fardeau contraignant l'exécution de leurs actions et la prise de leurs décisions.

En effet, les technologies numériques exigent des usagers des actions, des choix et des prises de positions. ⁽¹⁰⁾ Pour les entreprises, le choix des TIC est lié à leurs caractéristiques organisationnelles et en fonction des objectifs qu'elles veulent atteindre. Le succès de l'adoption d'une TIC par les entreprises repose sur leurs capacités dynamiques et sur le type d'innovation technologique⁽¹¹⁾.

Les entreprises, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, sont devenues dépendantes aux TIC, et optent dans la majorité des cas à adopter des outils numériques pour informatiser les informations et les documents.

2.1 Impact des nouvelles technologies d'information sur la performance des services bancaires:

Face à l'évolution des métiers des banques et à l'ouverture au numérique, l'optimisation du temps et de l'espace s'inscrivent parmi les préoccupations des banquiers pour améliorer ainsi la gestion des opérations bancaires.

Les nouvelles technologies d'information et de communication permettent ce changement radical de l'organisation et remettent notamment en cause l'organisation fonctionnelle qui semble inadaptée aux évolutions de l'environnement économique et technologique.

Les évolutions technologiques ont transformé l'organisation des entreprises. Les banques ont également subi une nouvelle forme d'organisation et de structure pour effectuer le travail, avec une meilleure répartition des tâches et un nouvel agencement du pouvoir.

Comme elles permettent d'étendre leurs domaines d'activités géographiques et industrielles ce qui va mener les entreprises à une diversification potentielle.

En plus, ces technologies d'information permettent de mettre à la disposition des banques les données plus rapidement qu'elles étaient avec les outils traditionnels. La rapidité dans les prestations de service constitue un enjeu pour les banques.

Les technologies de l'information ont incontestablement facilité le développement des relations dans les services bancaires. Elles ont enrichi le contenu de la relation et favorisé les échanges entre l'entreprise et ses clients. En interne, une meilleure connaissance des clients par un enrichissement des bases de données permet de proposer le bon produit au bon client en personnalisant les services.

L'emploi des TIC ont apporté une réelle contribution dans le métier du banquier. Au fait, cette capacité de traitement et de communication des informations, a facilité le contact et l'échange avec les clients.

3. Une nouvelle plateforme électronique au niveau de la BADR agence de M'sila - :

Une fois les concepts clés de l'économie numérique sont identifiés, cette partie est donc consacré au cas pratique, où nous essayerons de

concrétiser la partie théorique dans une étude empirique pratiquée au sein de la BADR (l'agence de M'sila).

3.1 Méthodologie de recherche et présentation de l'agence BADR de M'sila:

3.1.1 Méthodologie de recherche :

Dans le but d'identifier les apports de la plateforme électronique « pré-domiciliation » au service du commerce extérieur et des opérations de domiciliation au niveau des banques commerciales algériennes, nous avons opté pour la méthode d'étude de cas. Nous avons mené des entretiens pendant 2 mois durant l'année 2017 avec les employés du service de commerce extérieur au niveau de la BADR - agence M'sila 904-. Nous avons tout d'abord collecté les informations auprès des employés interviewés pour pouvoir analyser leurs contenus.

3.1.2 Présentation de l'agence de Msila (BADR) :

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural est une institution financière nationale créée par décret n°82-106 le 13 mars 1982.⁽¹²⁾

C'est une société par actions au capital social de 54 000 000 000 de DA. Elle a pour missions principales le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural.⁽¹³⁾ C'est une organisation qui accorde de crédits à partir des fonds collectés du public. Comme elle veille à offrir de multiples modes de paiement pour ses clients.

La BADR est présente partout sur le territoire national, elle s'est développée pour créer des agences dans les différentes régions pour étaler ses produits et services et attirer plus de clients.

Parmi ces agences nous nous sommes intéressés à celle qui se trouve dans la ville de M'sila, une région réputée par le développement de l'économie agricole.

L'agence 904 de la banque d'agriculture et du développement rural à M'sila fut créée en février 1983. La création de l'agence était dans le but d'étendre l'activité et les services de la banque dans une région agricole et veiller à la satisfaction des besoins de la population de la ville.

L'agence de M'sila est une agence bancaire qui offre des produits et des services bancaires aux personnes physiques et morales (privées ou publiques) souhaitant effectuer des opérations diverses opérations bancaires.

Les objectifs et les principales missions de l'agence 904:

- optimiser la variété des produits et services bancaires et améliorer le système financier
- améliorer la qualité des services mis à la disposition de la clientèle ;
- répondre au besoin des clients en matière d'octroi de crédit et financement de leurs activités
- proposer des moyens de paiement correspondant aux demandes et critères des clients
- informer et orienter la clientèle sur leurs opérations

Pour procéder à une opération d'import, l'agent économique doit se diriger vers une banque pour entamer les procédures étape par étape.

3.2 Les procédures de domiciliation à l'import :

Les opérations d'importation au niveau des banques sont déclenchées par l'ouverture d'une domiciliation. En d'autre terme, pour effectuer

ses opérations, le client devra commencer tout d'abord par la domiciliation de son dossier sur la base d'un contrat ou une facture son vendeur.

Selon l'article 30 du règlement de la Banque d'Algérie n°07-01 du 3 février 2007: la domiciliation consiste en l'ouverture d'un dossier qui donne lieu à l'attribution d'un numéro de domiciliation par l'intermédiaire agréé domiciliataire de l'opération commerciale. Ce dossier doit contenir l'ensemble des documents relatifs à l'opération commerciale. ⁽¹⁴⁾

Dans la mesure où cette opération est très importante pour le commerce extérieur, elle doit faire l'objet d'une vérification intense avant toute ouverture de domiciliation.

3.3 Le contrôle de la domiciliation à l'import:

L'objectif poursuivi par la banque à travers la vérification des dossiers de domiciliation est de sécuriser les opérations internationales en veillant à lutter contre le transfert illicite d'argent vers l'étranger.

L'ouverture des dossiers de domiciliation est une étape cruciale pour toute opération d'import, elle consiste à s'assurer au préalable que les conditions de l'opération sont conformes aux exigences et à la réglementation du pays. Il s'agit en d'autre terme de vérifier que les produits à importer ne figurent pas sur la liste des produits soumis à une autorisation, et que les opérateurs économiques sont permis à importer.

Cependant, il arrive que les chargés de domiciliation négligent certains détails avec ou sans intention, et procèdent à une opération de domiciliation non conforme aux réglementations de la banque

d'Algérie. Les autorités ont donc cherché à amplifier le contrôle sur deux niveaux, grâce à une plateforme électronique de la pré-domiciliation.

3.5 La pré-domiciliation : sécurité et fiabilité des domiciliations

Le changement des réglementations et les nouvelles lois rend nécessaire un dispositif électronique (réseau entre la direction et l'agence bancaire) à fin de communiquer les informations utiles et pertinentes sur la décision prise des domiciliations plus rapidement.

L'objectif de cette plateforme électronique est de garantir la sécurité et de contrôle des opérations de commerce extérieur, permettant d'effectuer le contrôle de l'état des dossiers et des clients avec plus de rapidité.

En effet, elle améliore la capacité d'une banque à la détection des risques de fraude liés aux opérations du service de commerce extérieur, cette plateforme est en outre un moyen qui réduit les menaces que confrontent l'agence bancaire en matière de contrôle, renforcer la fiabilité des opérations d'import et à améliorer sa performance.

➤ Traitement de domiciliation avec la nouvelle plateforme:

L'annexe à la note n°17/2016/DGC du 13 mars 2016 de la banque d'Algérie :(annexe 1)

La plateforme électronique dédiée à la pré-domiciliation bancaire de toute opération de commerce extérieur permet à chaque banque domiciliataire de dispenser d'un double outil de contrôle : ⁽¹⁵⁾

- Un contrôle à distance et préalable au niveau central (validation ou rejet de la demande de pré-domiciliation) ;
- Un contrôle matériel au niveau de l'agence domiciliataire de l'opération de commerce extérieur

Cette mesure a ajouté le contrôle de 1^{er} niveau qui est plus habilité à avoir l'accès aux informations concernant la liste des fraudeurs, des interdits de transferts de fonds, la black liste ... En plus de la vérification des produits soumis à une autorisation d'importation au préalable

a. Avant la pré-domiciliation :

Pour effectuer son opération, le client doit procéder à la domiciliation de son dossier, et il doit s'inscrire sur la nouvelle plateforme de la pré-domiciliation. Il aura un code et un identifiant transmis par son agence pour pouvoir se connecter à la plateforme électronique et procéder à l'exécution de cette première étape.

b. Pendant la pré-domiciliation

Un formulaire électronique est mis à sa disposition intitulé "ajout de pré domiciliation". Ce formulaire électronique de demande de pré domiciliation comporte des cases dédiées à renseigner ou à remplir : ⁽¹⁵⁾

- RIB client
- Rais*on sociale
- N° d'identification fiscale (NIF), N° d'identification nationale (NIN)
- N° du registre de commerce

- N° de la licence d'importation (voir dispositif réglementaire en la matière)
- Nature du produit à importer
- Produit réglementé (soumis à autorisation administrative ou non)
- Tarif douanier
- N° de la facture pro forma ou autre documentaire réglementaire servant à la domiciliation (voir disposition réglementaire en la matière)
- Montant et la devise de facturation

Si le client remplit ses renseignements comme convenu, qu'ils ne figurent pas dans la liste noir ou la liste des fraudeurs, ou la marchandise n'est pas interdite ou soumise à une autorisation, le contrôle sur le premier niveau est dépassé, et la direction générale de la banque donnera un accord primaire pour que la demande de domiciliation sera ensuite transmise à l'agence bancaire où le directeur d'agence, le chef de service du commerce extérieur ou encore un employé habilité et nommé par le directeur pour contrôler les domiciliations, à fin d'effectuer un deuxième contrôle. Le banquier donnera son accord et un rendez-vous pour le dépôt du dossier de domiciliation. À ce stade, le client doit remettre ses documents qui constituent le dossier de domiciliation (la demande de pré-domiciliation, la facture proforma...)

Dans le cas du contraire, la direction générale du commerce extérieur ou l'agence, pourra interrompre cette opération et rejeter la domiciliation en cas de soupçon tout en introduisant le motif du rejet.

c. Après la pré-domiciliation :

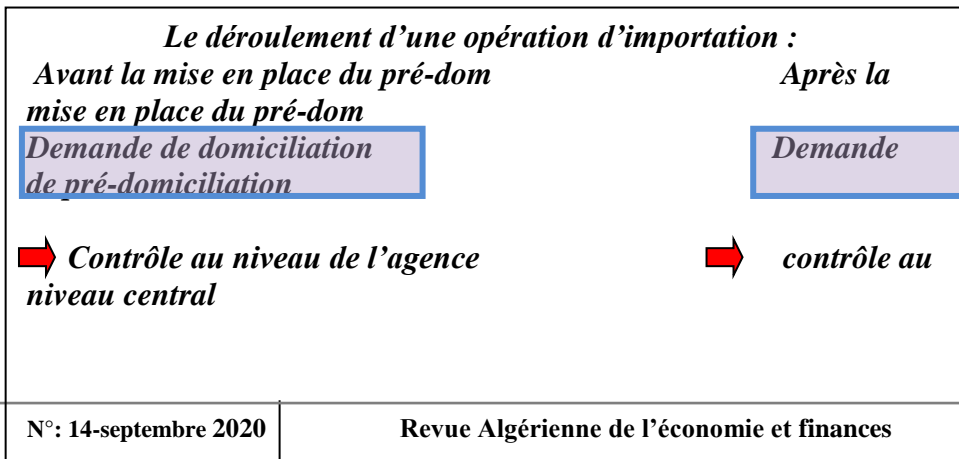
Une fois, la demande du client est approuvée, il se présente au niveau de son agence pour déposer son dossier et le domicilier.

La première étape de l'opération est donc accompli pour que le client puisse poursuivre les étapes qui suivent.

La directive de la Banque d'Algérie édictée depuis Mars 2016, a obligé les banques algériennes à effectuer toute domiciliation par l'enregistrement électronique de l'opération dans la plateforme de la pré-domiciliation.

À partir de ce qui précède, nous avons essayé de récapituler la contribution de la plateforme du pré-dom au contrôle des opérations de domiciliation, grâce à une comparaison du déroulement d'une opération de domiciliation avant et après la mise en place de la pré-domiciliation.

Figure N°1 : la contribution du pré-dom (la pré-domiciliation) aux opérations de domiciliation à l'import:



*-Vérifier que le client n'est pas frappé
situation du donneur d'ordre
d'une interdiction de domiciliation
marchandise contenue*

(ou contrat) est autorisé à

*-vérifier les documents de domiciliation
apportés par le client
niveau de l'agence*

*-décider sur la domiciliation du client
l'agence, les chargés de
au niveau de l'agence
vérifie pour la 2^e fois pour*

l'accord de la domiciliation

rendez-vous pour le dépôt du

domiciliation

documents déposés par le

*Ouverture de la domiciliation
la domiciliation accomplissement de l'opération
Accompussement de l'operation*

*Les dossiers étaient sous le contrôle et
fiabilité des opérations du
Dépend que de l'accord de l'agence bancaire
extérieur.*

(voir le chef de service)

des risques de fraude.

*Insuffisance en matière de contrôle.
sécurité de la domiciliation*

Défaut d'organisation

-vérifier la

-s'assurer que la

dans la facture

être importer

→ contrôle au

Au niveau de

domiciliation,

décider sur

- donner un

dossier de

-Vérifier les

client

Ouverture de

plus de

commerce

Détection

plus de

des dossiers

des opérations

➡ Organisation

contrôle des dossiers de

➡ Meilleur

de la qualité des

domiciliation
➡ Amélioration

prises.

décisions

Source : élaboré par l'auteur à partir des informations collectées au niveau de l'agence

La plateforme de la pré-domiciliation est parfaitement adaptée au secteur bancaire pour améliorer la sécurité des opérations du commerce extérieur en veillant à la fiabilité et à Conformité de l'opération de domiciliation au règlement de la Banque d'Algérie. La banque a désormais plus de moyens pour veiller au respect des réglementations de l'état de ses dossiers de domiciliation.

Conclusion :

L'économie numérique a permis de développer le métier des secteurs économiques, notamment celui de la banque, et de reconditionner son organisation. Elle est donc porteuse d'une transformation qui a amélioré la qualité de ses services.

De plus la révolution des plateformes et le progrès technologique apparaissent comme un levier de compétitivité entre les banques. Ils ont transformés la structure de ces institutions et ont facilité l'échange d'information pour une meilleure sécurité dans l'exécution des opérations bancaires.

La pré-domiciliation a en effet permis de réduire le doute des banques sur la conformité des opérations d'import suite au contrôle rigoureux effectué sur plusieurs niveaux permettant de mieux repérer les véritables fraudeurs.

Cette recherche nous a permis d'aboutir aux résultats suivants :

- La nouvelle plateforme électronique adoptée par les banques algériennes contribue à la transformation numérique des banques et le perfectionnement de ses opérations
- Les TIC jouent un rôle important pour le développement de l'organisation des établissements financiers en Algérie.
- La pré-domiciliation améliore le dispositif du contrôle et de surveillance de la domiciliation de l'agence bancaire, la BADR

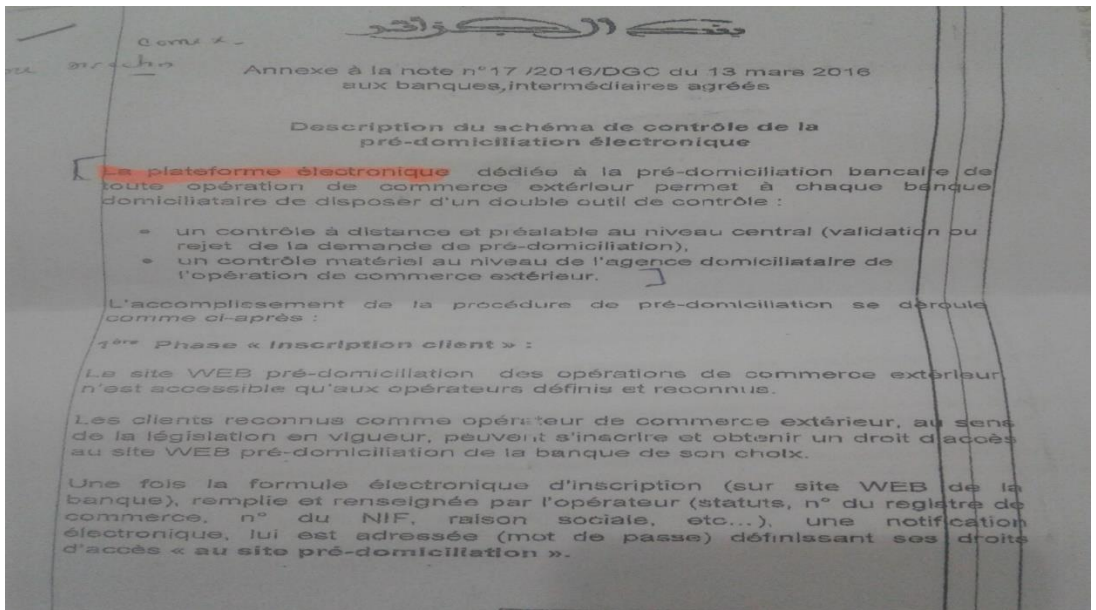
Il convient tout de même de préciser que les banques algériennes malgré l'émergence des TIC, elles reconnaissent un retard d'adaptation aux nouvelles technologies et effectuent ses opérations avec les méthodes classiques, ce qui réduit sa productivité par rapport aux banques des pays développés qui sont dotées de système beaucoup plus développés que ceux déployés en Algérie.

Référence :

- (1) KOCOGLU Yusuf et MOATTY Frédéric, **Diffusion et combinaison des TIC Les réseaux, la gestion des données et l'intégration par les ERP**, Réseaux 2010/4 (n° 162), p 41
- (2) BOURREAU Marc et PÉNARD Thierry, **Introduction. L'économie numérique en question**, *Revue d'économie industrielle*, 156 | 4e trimestre 2016, p 13
- (3) BOURREAU Marc et PÉNARD Thierry, **op.cit**, p 12
- (4) CORNIOU Jean-Pierre, **L'économie numérique, un défi systémique**, Annales des Mines - Réalités industrielles 2010/2 (Mai 2010), p 99

- (5) BROUSSEAU Éric et CURIEN Nicolas, **Économie d'Internet, économie du numérique**, Revue économique 2001/7 (Vol. 52), p 30
- (6) KOCOGLU Yusuf et MOATTY Frédéric, **op.cit**, p41
- (7) BROUSSEAU Éric et Nicolas CURIEN, **op.cit**, p 27
- (8) PETIT Pascal, **TIC et nouvelle économie : entre mirages et miracles**, Hermès, La Revue 2006/1 (n° 44), p 42
- (9) YOUNG Dominique, **Les tic : un enjeu majeur d'éducation** , Les Cahiers Dynamiques 2010/2 (n° 47), p 05
- (10) BOUTET Annabelle et TRÉMENBERT Jocelyne, **Mieux comprendre les situations de nonusages des TIC Le cas d'internet et de l'informatique. Réflexions méthodologiques sur les indicateurs de l'exclusion dite numérique**, Les Cahiers du numérique 2009/1 (Vol. 5), p72
- (11) SAHUT Jean-Michel et LEROUX Erick, **Innovation, TIC & Entrepreneuriat**, Management & Avenir 2011/2 (n° 42), p 184
- (12) Journal officiel de la république algérienne N11 du 16 Mars 1982 , p 369
- (13) <https://www.badr-bank.dz/?id=presentation&lang=fr> , consulté le 31/10/2017 à 22h.11
- (14) La banque d'Algérie, L'annexe à la note n°17/2016/DGC , 2016.
- (15) <https://predom.badr-bank.dz/img/mode-clients.pdf> consulté le 20/12/2017 à 23h.10

Les annexes :



2^{ème} Phase « Identification client et pré-domiciliation de la demande » :

Le client dispose sur le site WEB, d'un accès accommodé, direct et sécurisé, pour formuler et valider sa demande de pré-domiciliation, sur la base d'une fenêtre à renseigner, désignée « **identification client** » :

- Code client,
- Raison sociale,
- NIF, NIN,
- N° registre de commerce,
- N° licence d'importation,
- Réf agrément d'exercice d'activité,
- Activité (production, revente en l'état),
- Nature de la marchandise,
- Objet, N° et date de la facture, montant, conditions et modalités de paiement.

Une option de téléchargement des documents exigibles est mise à disposition.

Il s'agit aussi, dans ce titre d'identification et demande de pré-domiciliation, pour l'opérateur, de valider et remplir les conditions réglementaires préalables à la domiciliation.

3^{ème} Phase « Contrôle et validation de la demande de pré-domiciliation au niveau central :

Le préposé chargé du contrôle au niveau central, dispose des options d'accès accommodées pour effectuer les opérations suivantes :

- la réception électronique sur service WEB de la demande de pré-domiciliation validée par le client (la fiche « d'identification client »),
- la visualisation de la demande de pré-domiciliation,

